

## Les villages ronds du Razès

Louis Josserand

---

Citer ce document / Cite this document :

Josserand Louis. Les villages ronds du Razès. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 2, fascicule 1, 1931. pp. 5-21;

doi : 10.3406/rgpso.1931.3995

[http://www.persee.fr/doc/rgpso\\_0035-3221\\_1931\\_num\\_2\\_1\\_3995](http://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1931_num_2_1_3995)

---

Document généré le 27/06/2016

# LES VILLAGES RONDS DU RAZÈS

par L. JOSSERAND

Le territoire qu'on nomme Razès correspond à peu près au bassin du Sou, une petite rivière que l'Aude reçoit à sa gauche, à quelques kilomètres en aval de Limoux (fig. 1). De part et d'autre d'une dépression synclinale largement dessinée se précisent au Nord et au Sud une double série de « côtes ». Celles du Nord font face à la Montagne Noire par delà le couloir de Carcassonne, au bord méridional duquel s'achève le Razès. Celles du Sud dressent leurs abrupts vers les Pyrénées en fonction desquelles s'est produit le relèvement des couches du Bartonien. L'une d'elles ferme un peu en amont de Limoux le pays dont nous étudions ici le mode d'habitat. Elle va se joindre à la « côte » de Fanjaux qui domine à l'Ouest le Razès et au delà de laquelle commencent les plateaux lauragais. L'Aude coupe les côtes du Razès perpendiculairement à leur direction générale et nous dépasserons de très peu à l'Est la vallée, car, tout près de la rive droite du fleuve, commence un pays plus élevé, plus varié, touchant déjà de très près au massif de Mouthoumet et aux Corbières.

Le Razès fait ainsi la transition entre le système structural des Pyrénées et celui de la Montagne Noire qui appartient au rebord méridional du Massif Central. Son climat est celui de la zone intermédiaire entre le Bas-Languedoc et le bassin d'Aquitaine. Les pluies augmentent peu à peu vers l'Ouest et le maximum d'octobre s'atténue progressivement. Les derniers oliviers se montrent entre Carcassonne et Castelnau-d'Àuby et l'on retrouve souvent leur feuillage gris d'argent dans les replis du Razès.

La rive gauche de l'Aude dans le Razès est encore un pays viticole : les céps s'y alignent en longues files sur de grands espaces évoquant les paysages du Narbonnais ; mais peu à peu, vers l'Ouest, les vignes cèdent le pas aux céréales, au blé, à l'avoine, et bientôt au maïs ; à la limite occidentale du Razès, la vigne a presque disparu.

Ce double caractère agricole influe sur le peuplement qui est beaucoup plus dense dans le vignoble qu'au centre ou à l'Ouest,

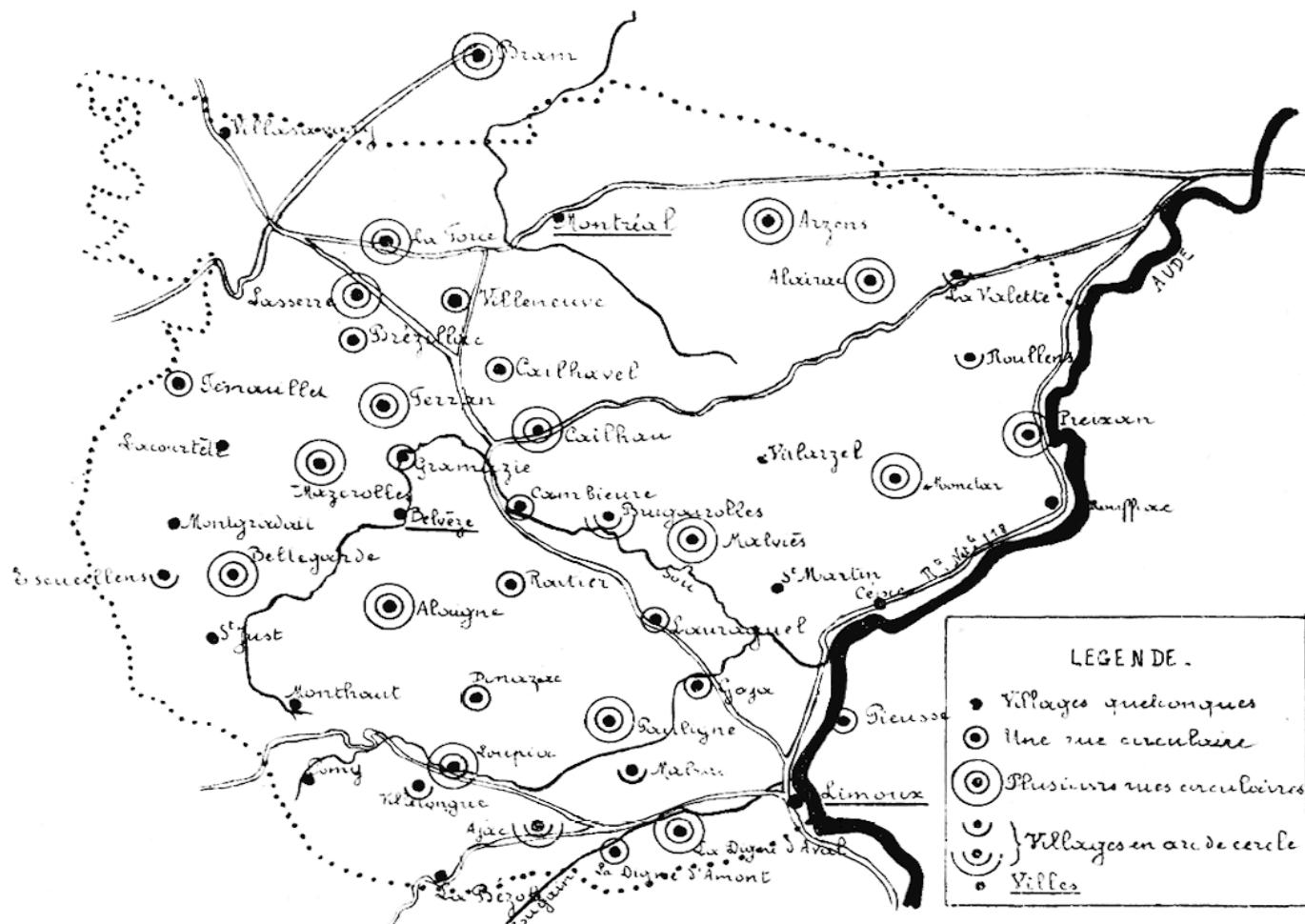


FIG. 1. - LES VILLAGES DU RAZÈS

mais dans tout le pays les villages se ressemblent et présentent une forme très constante qu'il nous a paru intéressant de caractériser et d'expliquer.

#### I. - DESCRIPTION DES VILLAGES.

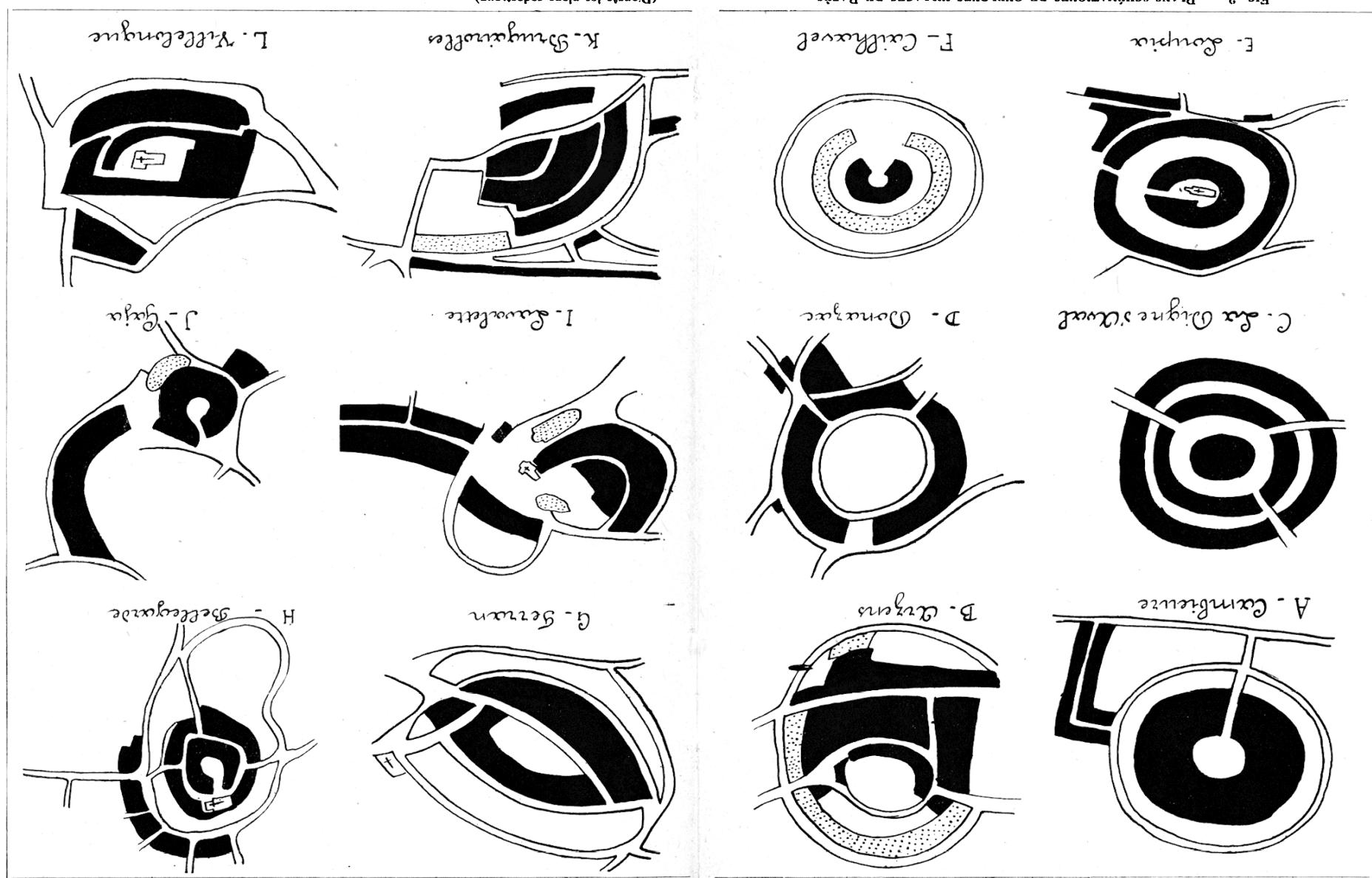
Un simple coup d'œil jeté sur la carte de l'Etat-Major au 1/80.000<sup>e</sup> permet de constater le tracé remarquablement circulaire

de ces villages et l'examen du plan cadastral confirme cette observation<sup>1</sup>.

Cambieure, par exemple, montre un amas de maisons serrées les unes contre les autres et entourées par une sorte de chemin de ronde dont le cercle est presque parfait (fig. 2 A) ; un aspect analogue est donné par le village de Pieusse à la limite du Razès (Pl. I, A). C'est là le type le plus simple, mais, le plus souvent, le plan se complique : la disposition des rues intérieures est calquée sur celle du boulevard extérieur et l'on circule dans le village par une série d'anneaux fermés que des ruelles rayonnantes relient entre eux. Ces voies principales sont en nombre variable : il en existe trois à Alaïgne (fig. 3) ; Cailhau en possède quatre (fig. 4) si l'on compte toutefois le cercle extérieur qui est incomplet. Ces anneaux sont nettement concentriques ; c'est exceptionnellement qu'à Arzens le centre de l'un d'eux ne coïncide pas avec le centre du village (fig. 2 B). Aussi les maisons s'entassent en couronnes plus ou moins complètes et leurs murs s'incurvent en suivant avec fidélité le mouvement de la rue (Pl. I. B.) ; c'est un caractère très original et très constant que ne présentent pas les maisons aux simples tournants des agglomérations habituelles. Quelquefois le centre est formé d'un pâté de maisons comme à La Digne-d'Aval (fig. 2 C), mais, le plus souvent, une dernière couronne de maisons enserre une petite place où convergent les ruelles rayonnantes (fig. 2 D, 3) ; en d'autres lieux, l'église occupe le point central, soit au cœur des maisons (fig. 2 C), soit au milieu de la place (fig. 2 E). A la périphérie, les anciens fossés laissent quelques traces ; comblés en partie comme à Arzens, à Cailhavel ou presque complètement comme à Alaïgne, ils subsistent sous forme de croissants ou de mares croupissantes (fig. 2 B, 2 F, 3) ; à Cailhau, bien que le plan cadastral les indique encore, ils ont complètement disparu et on a construit des habitations sur leur emplacement (fig. 4).

Les exemples précédents montrent les types les plus nets des villages ronds. Ailleurs, le tracé s'altère. Le cercle a parfois tendance à se muer en une ellipse plus ou moins allongée ; à Brézilhac (fig. 5), à Ferran (fig. 2 G) l'ensemble des maisons adopte cette forme ; à Bellegarde, par contre, seul le boulevard extérieur s'étire

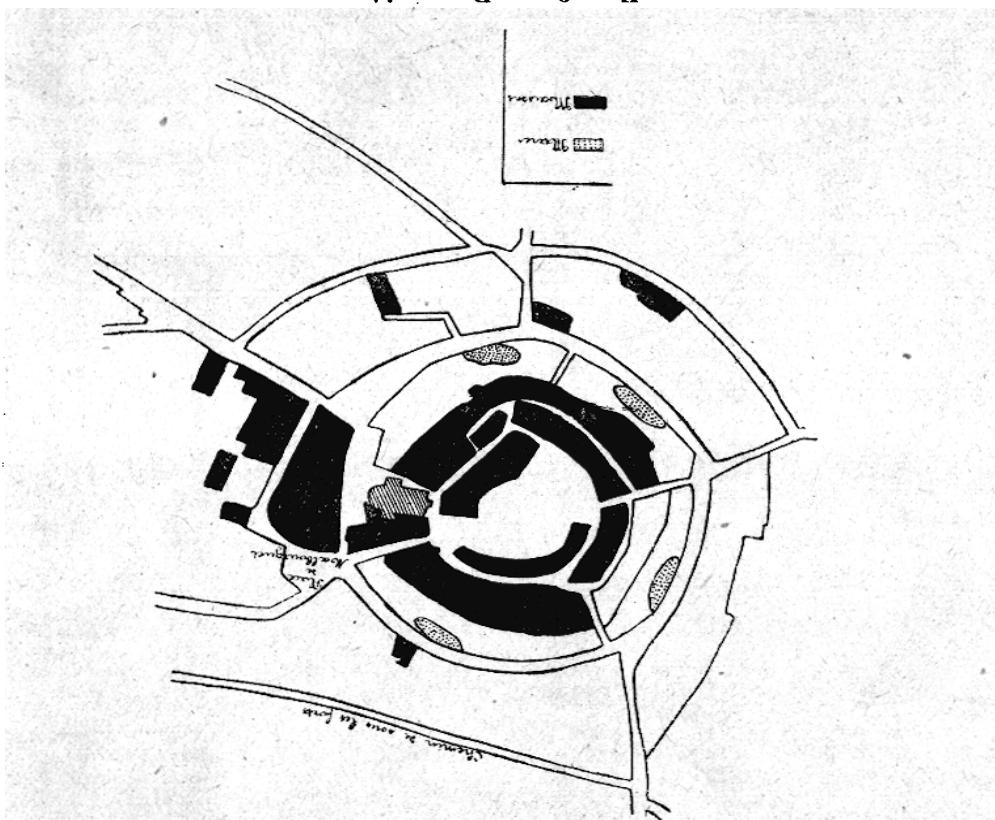
1. Les figures qui accompagnent cet article ont été établies d'après la minute des plans cadastraux, obligatoirement communiqués par les Services du Cadastre du département de l'Aude.





que sorte une nouvelle agglomération. A Villeneuve-les-Monts aussi, un embryon de cercle; le village comprend donc deux éléments d'habitat. A Gaja (fig. 2 J), l'agglomération secondaire dessine sur un nouvel exemple de l'influence des voies de communication sur la circulation, tout un faubourg bordé la route voisine : c'est là réel (fig. 6), à Lavallette (fig. 2 I) à l'écart du quartier principal,

Fig. 3. — Plan d'Alaigne  
Échelle approximative 1 : 3750. (D'après le plan cadastral)



autres fois, elles s'en détachent nettement pour former en quête cependant à faire corps avec l'agglomération principale. Mais, au contraire, s'établir un peu en désordre (fig. 3); elles continuent l'encin, dans ce cas, épouser en partie la forme arrondie (fig. 2 H) ou, bien, dans une autre, variante probablement à une date postérieure. Elles peuvent assez souvent, dès maisons ont été construites en dehors de général, mais il en est de plus importantes.

Par exemple. Ce n'est là qu'une légère modification apportée au type circulaires (fig. 2 H); nous aurions l'occasion de revenir sur cet en ovale, tandis que les rues intérieures demeurent à peu près

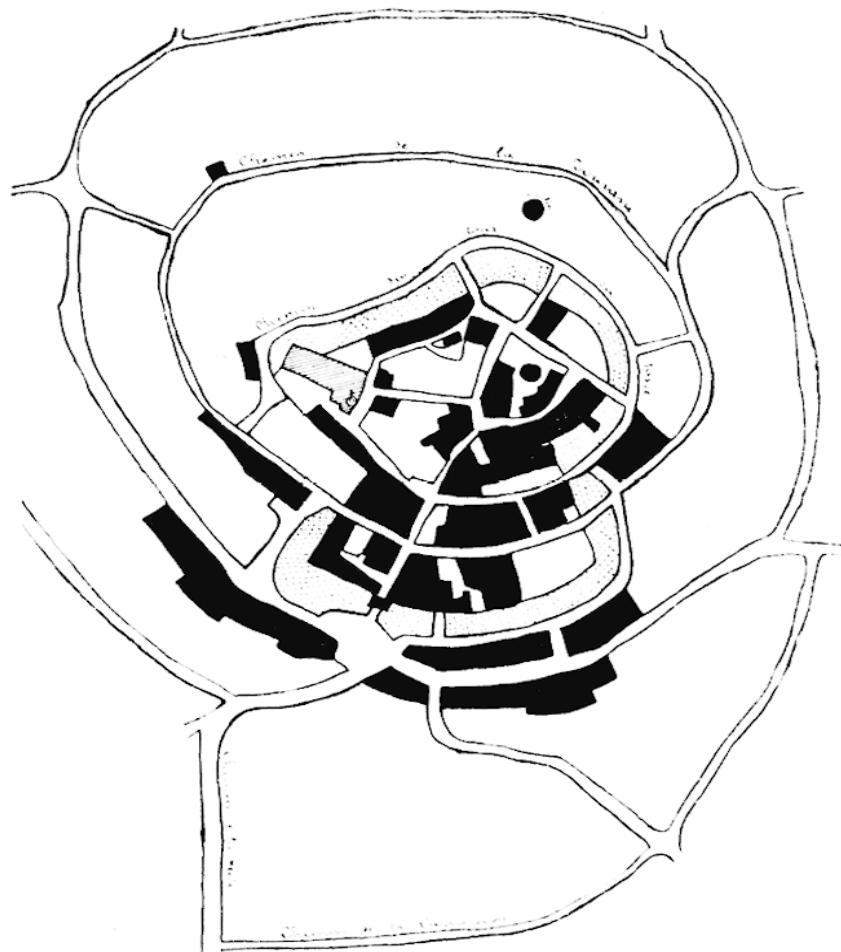


FIG. 4. — PLAN DE GAILLAC  
Echelle approximative 1 : 7.500<sup>0</sup> (D'après le plan cadastral)

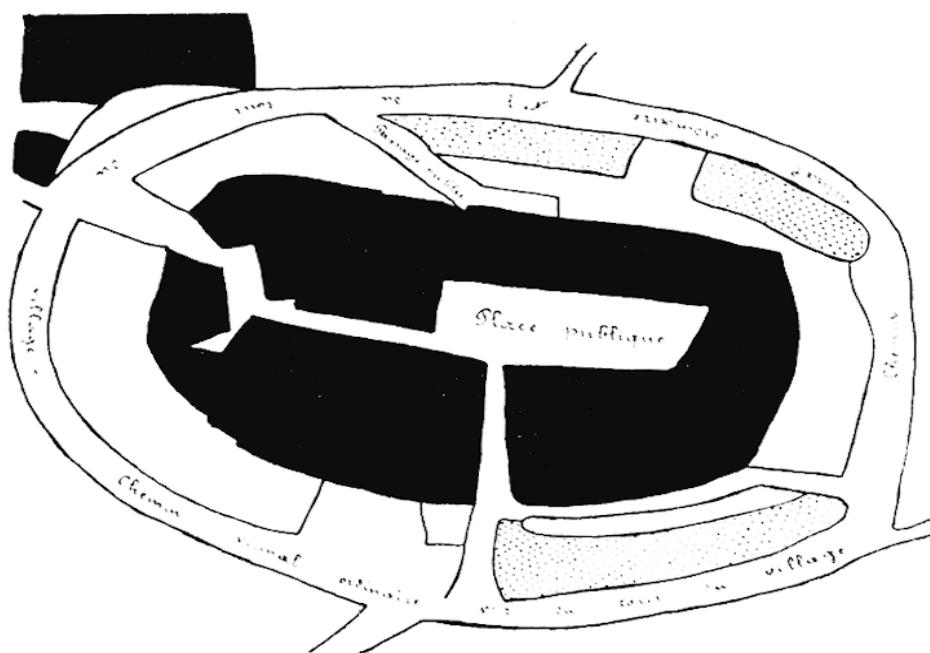


FIG. 5. PLAN DE BRÉZILLAC  
Echelle approximative 1 : 3.750<sup>e</sup> (D'après le plan cadastral)

ments circulaires indépendants l'un de l'autre; c'est le seul exemple de ce genre, exemple fort curieux.

Enfin, — et c'est le dernier type — un petit nombre de villages semblent présenter en quelque sorte un développement avorté : leurs rues forment non plus des ellipses ou des cercles entiers, mais des demi-cercles ou des demi-ellipses (fig. 7); on dirait parfois (fig. 2 K) qu'on a coupé le village comme on coupe un gâteau. Avec ce groupe, nous nous éloignons peu à peu des villages ronds typiques; quelques-uns même, Malras, Roullens, Villelongue (fig. 2 L) n'ont plus que quelques éléments à peine arqués.

Telles sont les diverses formes que présentent 33 des 47 agglomérations du Razès. Parmi les 14 communes qui restent, il faut en distinguer 3 (Belvèze, Montréal, Limoux) qui revêtent plus ou moins un caractère citadin; elles ont eu un développement plus complexe<sup>2</sup> et l'élément circulaire, s'il a jamais existé, ne s'y retrouve plus. Trois autres (Cépie, Rouffiac, Villasavary) alignent leurs maisons le long d'une route importante. Enfin, les dernières sont celles qui appartiennent en totalité ou en partie aux portions les plus élevées du Razès, couvertes de bois, ou qui comprennent sur leur territoire les abrupts incultes des « côtes »: leur agriculture est donc pauvre et leur population, à la fois peu groupée et de faible densité<sup>3</sup>; l'agglomération y est, soit de forme indéterminée (Saint-Martin-de-Villeréglan, Villarzel-du-Razès) soit presque inexistante (Lacourtète, La Bézole, Montgradail, Monthaut, Pomy, Saint-Just-de-Bélengard).

En définitive, les communes du Razès se répartissent de la façon suivante :

Villes. . . . .	3
Villages de forme variée. . . . .	11
Villages en demi-cercle. . . . .	7
Villages possédant l'élément rond ou elliptique parfait. . . . .	26

2. Voir L. JOSSEURAND, Limoux (*Rep. Géog. des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. I, 1930, p. 193).

3. Lacourtète. . . . . 20 hab. au km<sup>2</sup>.  
Villarzel-du-Razès. . . . . 16 »  
Pomy. . . . . 13 »  
Monthaut. . . . . 11 »  
La Bézole. . . . . 11 »

Ce type de construction n'appartient pas exclusivement au Razès. Il disparaît complètement presque à l'Ouest de Fanjeaux ainsi qu'au Sud de Limoux, mais il rayonne dans la vallée du Fresquel

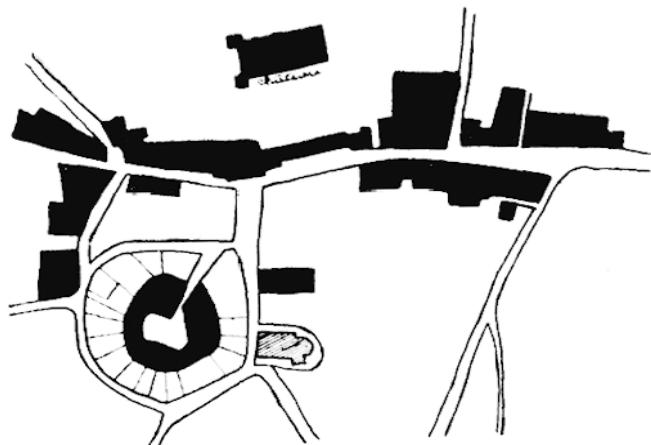


FIG. 6. — PLAN DE VILLENEUVE-LES-MONTRÉAL.  
Echelle approximative 1 : 3750<sup>e</sup> (D'après le plan cadastral)

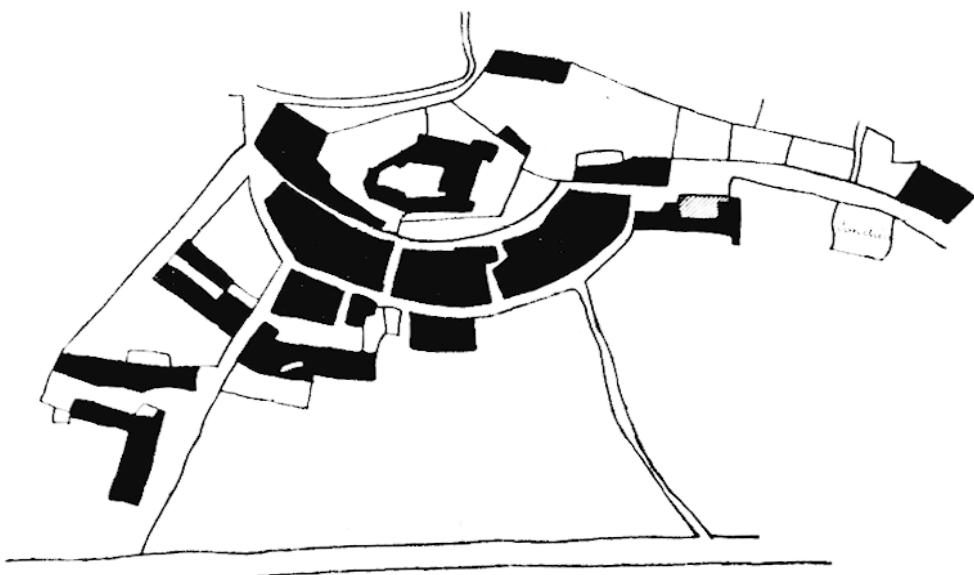


FIG. 7. — PLAN D'AJAC  
Echelle approximative 1 : 3750<sup>e</sup> (D'après le plan cadastral)

et sur le flanc sud de la Montagne Noire : Bram (Pl. II), Azille, Caunes, Laure, Tourouzelles, etc., puis il se prolonge en une mince bande dans la vallée inférieure de l'Aude pour s'épanouir de nouveau dans l'Hérault; les villages ronds les plus nets sont ici : Ali-

gnan-du-Vent, Caux, Murviel-les-Béziers, Puechabon, Puissalicon, Thézan. Un double foyer de construction circulaire existe donc dans le Bas-Languedoc. Dans le reste du Sud-Ouest, si ce mode « d'architecture urbaine » n'est pas inconnu, il se fait plus rare; nous pouvons citer : Caussade près de Cahors, Labruguière près de Castres (Pl. II, B) Mende, Périgueux, d'autres encore. Les autres régions de la France ont été moins étudiées à ce sujet; peut-être le Var donnerait-il quelques exemples. En Europe, d'après M. Lavedan<sup>4</sup>, quelques grandes villes, Milan, par exemple, sont aussi des agglomérations circulaires. Une étude récente du docteur Rudolf Martiny<sup>5</sup> mentionne même que, dans certaines villages allemands, les rues « s'allongent à peu près parallèlement aux murailles, c'est-à-dire en forme d'anneaux ».

Ce plan, appelé par M. Lavedan « radio-concentrique » ne se montre donc, en général, qu'à l'état dispersé : on n'en peut signaler que de loin en loin un ou deux exemples dus à des circonstances toutes locales et encore s'agit-il, le plus souvent, comme à Mende, d'un simple cercle ou demi-cercle extérieur. Dans l'Hérault même, le type circulaire n'est pas d'une netteté absolue : on y trouve d'assez nombreux villages dont le périmètre est rond, mais beaucoup plus clairsemés sont ceux qui présentent une structure interne de rues concentriques. Le Razès garde, à cet égard, toute son originalité et par le grand nombre de ses villages ronds et par la pureté de leur type. Il serait intéressant de découvrir les raisons de cette particularité.

## II. --- EXPLICATION GÉNÉRALE DE LA FORME CIRCULAIRE.

Nous devons écarter tout d'abord l'explication purement topographique : le village aurait grandi naturellement autour d'un noyau central qui serait, en général, un sommet naturel ou une butte artificielle. Cette interprétation n'explique pas la forme circulaire. Si elle était exacte, il paraîtrait beaucoup plus naturel que les villages aient épousé la forme de leur butte et qu'ils aient pris, par suite, des aspects divers. Ce n'est pas du tout le cas dans le Razès

---

4. LAVEDAN (P.), *Histoire de l'architecture urbaine*. Thèse Lettres, Paris, 1926.

5. DRUDOLF MARTINY, *Die Grundrissgestaltung der deutschen Siedlungen* (*Peterm. Mitt.*, 1928, Heft 197).

où la forme des villages ne semble guère commandée par le relief. Ils occupent, en effet, des positions variées : sur une butte (Belle-garde, Fenouillet), à flanc de coteau (Cailhau, Ajac), sous une « côte » (Loupia), sur une terrasse en négligeant le sommet de la « côte » voisine (vallées du Cougain et du Sou) ou même en plaine (Villeneuve-les-Montréal). Il semble même souvent fort difficile d'expliquer par des causes géographiques les diverses modifications apportées au type général : on ne comprend guère, par exemple, pourquoi Montclar et Roullens, dont le site perché est sensiblement le même, ne se ressemblent pas et l'on peut faire la même remarque pour Preixan et pour Rouffiac au voisinage de la route nationale n° 118 : Montclar et Preixan dessinent chacun deux anneaux de rues d'une remarquable netteté, tandis qu'à Roullens une seule des rues s'incurve en forme d'arc et qu'à Rouffiac les maisons s'alignent le long de la route nationale et le long de quelques chemins.

La fréquence du plan radio-concentrique peut-elle donc s'expliquer par des raisons strictement historiques ? Est-elle née simplement d'une mode ? N'a-t-on fait que copier une ville-type ? M. Lavedan le suggère et il suppose que Jérusalem a pu être le prototype général de ce mode de construction. Que Jérusalem ait servi de modèle à telle ou telle grande cité, à Milan, par exemple, c'est fort possible, mais il serait étrange que de pauvres petits villages aient copié la ville sainte. Il est vrai que les Trencavel, vicomtes de Béziers et de Carcassonne sont allés en Terre sainte<sup>6</sup>, mais rien, dans les textes connus, ne permet d'affirmer qu'ils ont imposé telle ou telle forme de village<sup>7</sup>.

Il est plus probable que la forme du village est liée à la fortification médiévale. Le cercle est, en effet, le mode naturel de la défense, celui qui supprime tous les angles rentrants et permet la protection la plus efficace ; il est, si l'on veut, la forteresse idéale.

6. Bernard Aton IV est parti pour la Palestine en 1101 et en est revenu en 1105. Son fils Raymond Trencavel prit part à la 2<sup>e</sup> Croisade aux côtés d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse (départ en 1147, retour en 1148 ou 1149).

7. Nous tenons à remercier vivement les érudits languedociens qui nous ont renseigné à ce sujet, en particulier MM. les Archivistes départementaux de l'Aude et de l'Hérault, M. le professeur Thomas, de la Faculté des Lettres de Montpellier, M. l'abbé Guichard curé de Saint-Georges-d'Orques (Hérault), M. Emile Bonnet, avocat à Montpellier.

Dans le cas le plus simple, un seul cercle de maisons entourant une place, on aurait donc affaire à une sorte de donjon dont la muraille serait habitée et où la place jouerait le rôle de cour intérieure (fig. 2 A) ; ce genre d'architecture correspondrait aux villages de l'Allemagne orientale que Martiny appelle « Rundling » et qui ne sont « rien de plus qu'une place bâtie »<sup>8</sup>. Les couronnes de maisons représenteraient un ensemble de lignes défensives, une série de murailles protectrices. M. l'abbé Bonnet<sup>9</sup>, nous dit qu'à Cailhau « l'existence des quatre rues circulaires s'explique très facilement ; elles étaient autant de lignes de défense ; comme elles n'étaient coupées que par une seule rue transversale, on barrait la coupure faite par cette rue, on se retirait dans la seconde enceinte quand la première était prise, et ainsi de suite. La ville prise, on s'échappait par les souterrains qui n'ont pu encore être découverts, mais qui existent d'après la tradition ».

Nous reconnaissons volontiers la force de cette interprétation. À vrai dire, si elle est exacte, chaque maison a dû revêtir à l'extérieur du village un aspect de forteresse, c'est-à-dire être dépourvue d'ouvertures ou munie d'ouvertures très petites. Peut-être en a-t-il été ainsi et nous avons cru en reconnaître quelques indices dans certains villages, à La Digne-d'Aval par exemple ; mais les transformations modernes ont été telles que nous ne pouvons nous prononcer nettement à ce sujet. Néanmoins, il est certain que les villages du Razès ont été, à leur origine, des lieux fortifiés ; la plupart d'entre eux sont mentionnés dans les textes du Moyen Age avec l'appellation « *castrum, castellum, forcia* » ; les vestiges des fortifications sont encore nombreux : vieilles portes, fossés ou mares, dénominations diverses (place du Malbourg, chemin de sous les Forts, à Alaïgne, par exemple).

Mais ces remarques n'expliquent pas suffisamment la forme ronde. Si la fortification était seule en cause, tous ou presque tous les lieux fortifiés devraient avoir adopté ce plan et il serait étrange que celui-ci se fût conservé dans le Razès plus qu'ailleurs. Nous sommes donc amené à chercher une explication spéciale au Razès, à nous demander quelles conditions particulièrement favorables ont trouvées ici l'établissement du plan radio-concentrique et son maintien actuel.

8. Dr R. MARTINY, *ouvr. cité*, p. 59.

9. Abbé BONNET, *Les origines de Cailhau* (notes manuscrites).

PLANCHE I

*Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest.*



C. T. Jaggerand

A. VUE GÉNÉRALE DE PIEUSSÉ.



C. T. Jaggerand

B. UNE RUE CIRCULAIRE A DIGNE-D'AVALL.

## IV. -- CONDITIONS PARTICULIÈRES DU PEUPLEMENT DANS LE RAZÈS.

Nous constatons d'abord que les villages du Razès sont très petits ainsi que le montre le tableau suivant :

Moins de 100 habitants.....	4 villages <sup>10</sup>
de 100 à 200 » .....	7 »
de 200 à 300 » .....	15 »
de 300 à 400 » .....	10 »
de 400 à 500 » .....	5 »
de 500 à 600 » .....	2 »
Plus de 1.000 » .....	3 villages <sup>11</sup>

Il faut aller au Nord, au contact avec la grande vallée pour trouver trois communes de plus de 1.000 habitants : Arzens (1.049), Villasavary (1.302), Montréal. Cette dernière doit à son passé d'avoir conservé 2.124 habitants (elle en possédait plus de 3.000 il y a un siècle). Malgré ces trois agglomérations, la population moyenne par village n'est que de 337 habitants; elle tombe à 256 en ne tenant pas compte des trois gros villages cités.

Cette population est, de plus, fortement agglomérée. Dans deux villages, La Digne-d'Amont et Gramazie, tous les habitants sont groupés en un seul bloc; d'une façon générale, les agglomérations comprennent les deux tiers de la population totale et, dans le détail, les proportions sont les suivantes :

100 % de la population agglomérée dans 2 villages	
75 à 100 % » » »	17 »
50 à 75 % » » »	21 »
Moins de 50 % » » »	6 villages <sup>12</sup>

Ce fait est curieux pour un pays rural et les conditions physiques ne l'expliquent pas : l'eau est abondante partout et, ni la

10. Gramazie 83, Pomy 81, Monthaut 76, La Bézole 70. Les trois derniers appartiennent au Razès boisé.

11. Limoux mis à part.

12. Les chiffres utilisés ont été empruntés au Recensement de la population de 1926 dont les résultats ont été publiés dans le *Recueil des Actes administratifs de l'Aude* du 12 janvier 1927.

Il est à remarquer que les villages dont la population est la plus fortement agglomérée sont aussi ceux qui ont le plus grand nombre d'habitants au km<sup>2</sup> et que ceux qui possèdent une population dispersée ont, en même temps, une densité faible.

nature du sol, ni le climat n'imposent un tel groupement de la population. Il est bien probable que le peuplement ancien était réparti tout autrement. Lorsqu'on peut situer à peu près exactement un lieu habité pendant les périodes pré-féodales, il ne coïncide pas, en général, avec l'agglomération féodale et actuelle, mais, au contraire, se trouve dans le fond des vallées, sur les terres les plus accessibles. C'est ainsi que le territoire de la seigneurie de Montréal comprenait au moins 17 lieux en grande partie disparus aujourd'hui (*Vinaciacus, Aurencianus, Troia*, etc.), ce qui indique un peuplement dispersé<sup>13</sup>. Ce premier peuplement était donc conforme aux conditions naturelles et il ne s'est modifié que lorsque les nécessités sociales l'ont exigé, lorsque les habitants ont éprouvé le besoin de se grouper pour se défendre.

On ne peut guère dater exactement le début de ce mouvement. Dans les textes relatifs au Razès, il n'est pas fait mention de lieux fortifiés avant le XI<sup>e</sup> siècle (Arzens 1034) ce qui ne veut pas dire qu'il n'en existait pas avant. Néanmoins, la presque totalité des premières mentions de « *castrum, castellum, forcia* » s'échelonne du XII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIII<sup>e</sup><sup>14</sup>; en particulier, on sait que La Force appelée autrefois La-Force-Raymond-Ferrand fut construite à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>; de son côté, le nom de Montréal, caractéristique d'un lieu fortifié n'apparaît qu'en 1162, date à laquelle 27 chevaliers prêtent serment à Raymond Trencavel. D'autre part, ces chiffres coïncident avec les constructions que l'on peut dater au voisinage du Razès : à Fanjeaux, Force de Hugues de Rieux qui vivait en 1200, Montolieu (1145), Moussoulens (1175). On

13. ALIBERT (L.). Notes manuscrites sur l'histoire et la toponymie des environs de Montréal.

14. Liste des premières mentions de lieux fortifiés d'après M. l'abbé Sabarthès (Dictionnaire topographique du département de l'Aude, Paris, Impr. Nat., 1912) :

Arzens. . . . .	1034	Brugairolles. . . . .	1229
Loupia. . . . .	1116	La Digne d'Aval. . . . .	1232
La Bézole. . . . .	1119	Cailhau. . . . .	1234
Monthaut. . . . .	1130	Rouffiac. . . . .	1248
Routier. . . . .	1130	Alaigne. . . . .	1252
Fanjeaux. . . . .	1150	Saint-Martin. . . . .	1263
Villasavary. . . . .	1207	Montréal. . . . .	1263
Preixan. . . . .	1209	Montclar. . . . .	1265
Cépie. . . . .	1215	La Digne d'Amont. . . . .	1351
Gaja. . . . .	1215	Brézilhac. . . . .	1391
Malviès. . . . .	1215		

15. Ce Raymond Ferrand qui en fut le fondateur vivait à Fanjeaux entre 1189 et 1204 (ALIBERT, *ouvr. cité*).

peut donc en déduire vraisemblablement que le XII<sup>e</sup> siècle fut la grande époque du groupement et de la fortification.

Ce groupement a dû s'adapter aux conditions d'exploitation du terroir dont les aptitudes sont, avant tout, agricoles. Par la variété de ses sols, le Razès a été longtemps un pays de polyculture : prairies dans le fond des vallées ; céréales sur les terres fortes dérivées des molasses garnissant les pentes et sur les terrasses argileuses ; vignes sur les coteaux graveleux. La propriété originelle a été par suite dispersée, chaque exploitant ayant intérêt à posséder des parcelles de nature différente, pouvant être, pour cette raison éloignées les unes des autres<sup>16</sup>. Aujourd'hui encore les domaines restent constitués de terres dispersées, même lorsqu'elles portent toutes ou presque toutes de la vigne : c'est un héritage de l'ancienne polyculture. S'il est difficile de montrer par des textes quel était le régime médiéval, du moins savons-nous qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la propriété était ainsi constituée. Voici, à titre d'exemple, les renseignements données par un compoix de 1753<sup>17</sup> sur deux sections de Limoux, l'une dite « Flassa » et sise sur la rive gauche de l'Aude, immédiatement en aval de la ville, l'autre appelée « La Canal et Les Pontils », sur la côte qui domine la précédente : dans la première, 55 propriétaires se partageent 73 parcelles, 47 n'en possèdent qu'une, 6 en ont deux et 2 seulement ont 3 parcelles ; dans la seconde, le phénomène est plus net encore puisque 52 propriétaires possèdent les 54 parcelles de la section<sup>18</sup>.

Ce caractère de la propriété explique la dispersion originelle de l'habitat, mais il présenta, à l'époque du groupement, un inconvénient sérieux : les exploitants étaient exposés, en se rapprochant les uns des autres, à se trouver fort éloignés de certaines de leurs parcelles. La difficulté fut surmontée par la création de petits villages proches, les uns des autres et, par suite, peu éloignés de chacune des terres exploitées par leurs habitants<sup>19</sup>.

16. On retrouvera ici les idées exprimées par M. D. Faucher dans son ouvrage : *Plaines et Bassins du Rhône moyen entre Bas-Dauphiné et Provence. Étude géographique* (Paris, A. Colin, 1927). Voir spécialement le Liv. II, chap. II.

17. Arch. de Limoux : DD31.

18. Rappelons que le morcellement de la propriété était général en Languedoc, puisqu'il avait frappé Arthur Young en 1787.

M. Dutil le signale aussi dans sa thèse : *L'état économique du Languedoc à la fin de l'Ancien Régime (1750-1780)*, Thèse Lettres, Paris, 1911.

19. Actuellement, sur 47 communes, 11 ont une superficie de moins de 500

Le problème de la fortification et de l'architecture est lié à l'existence de ces nombreux petits villages et il dépend en second lieu des formes du relief. Pour se défendre, on recherchait en général, au Moyen Age, une position naturellement forte, un lieu élevé, une butte; le site constituant lui-même une protection, la fortification pouvait être réduite au minimum, les habitations se grouper suivant les convenances de chacun et l'ensemble adopter la forme de la butte, forme rarement ronde ou ne s'en rapprochant que de loin. Si l'on trouve quelques types de ce genre dans le Razès, par exemple le village de Monthaut qui, à 500 mètres d'altitude, sur l'éperon d'une « côte » domine de 200 mètres la vallée voisine, nous avons montré que ce n'est pas le cas général. Le Razès est un pays de plaines, de terrasses, de molles ondulations, où les pentes douces abondent, où les différences d'altitude sont faibles, où les lignes de relief les mieux marquées, les « côtes », forment des lignes continues, rarement des buttes<sup>20</sup>. La recherche des sites faciles à défendre aurait obligé la plupart des habitants à s'éloigner beaucoup de leurs champs; ils ont donc dû, contraints par les nécessités de leur économie, se grouper et se fortifier indépendamment de la topographie, quel que fût l'emplacement dont ils disposaient; ils n'ont pu se défendre efficacement que grâce à une architecture particulièrement solide, de forme ronde. Ceux même qui ont eu l'avantage d'une éminence n'ont pas échappé à cette loi, car cette éminence était en général assez étendue et le village, resté petit pour les raisons que nous avons dites, ne pouvait l'occuper tout entière; il nous semble voir un type de ce genre à Bellegarde, village circulaire dont la butte est entourée d'un boulevard ovale, mais qui n'occupe qu'une partie seulement de cette butte (fig. 2 H).

Le village a-t-il été d'abord une simple masse compacte agrandie ensuite de cercles successifs par l'arrivée de nouveaux habitants, ou bien au contraire a-t-on tracé tout de suite la ligne défensive extérieure sur laquelle les maisons se sont moulées en formant des cercles de plus en plus petits. Nous ne saurions nous prononcer avec certitude faute de témoignages contemporains.

---

hectares, 36 de moins de 1.000. Il faudrait naturellement tenir compte de la constitution antérieure de communautés d'habitants.

20. On y relève les altitudes extrêmes de 120 mètres (au bord de l'Aude) et de 522 mètres (dans le Sud).

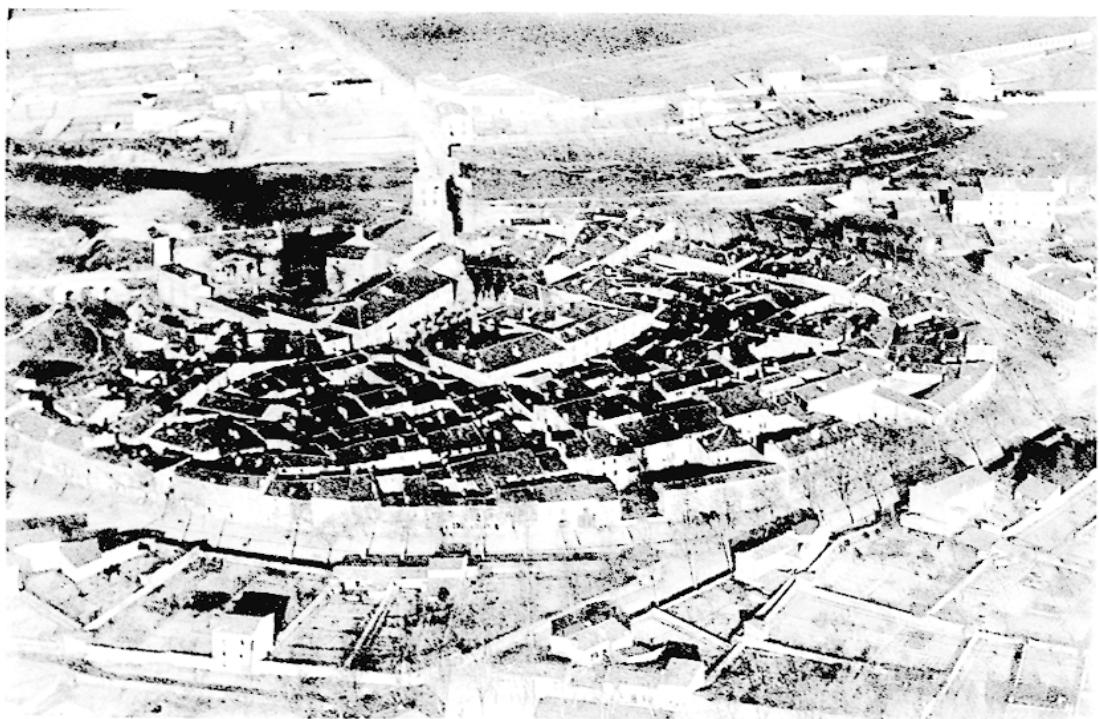
## PLANCHE II

*Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest.*



Cl. Cie Aérienne française

A. - VUE GÉNÉRALE DE BRAM. (Photographie aérienne).



Cl. Salvan

B. - VUE GÉNÉRALE DE LABRUGUIÈRE (Tarn).

(Photographie aérienne prise à l'aide d'un cerf-volant; procédé de M. Arthur Battut).

Il nous paraît cependant que, dans la première hypothèse, le noyau aurait été souvent réduit à bien peu de chose. D'autre part, il est vraisemblable que les hommes du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle ont éprouvé en même temps le besoin de se grouper et que le village s'est constitué dès son origine sensiblement avec sa plus grande extension. La prudence, d'ailleurs, conseillait, comme dans la construction d'un château-fort d'établir plusieurs lignes de défense où l'on pouvait se retrancher successivement en cas de défaite. La création du village rond a bien pu d'ailleurs s'inspirer d'un modèle local, par exemple Bram qui représente la perfection du type (Pl. 2 A), mais nous ignorons malheureusement la date exacte de la fondation de cette petite ville.

Telle est, nous semble-t-il l'explication la plus rationnelle de la fréquence du plan radio-concentrique dans le Razès. Elle tient compte de conditions historiques générales, mais aussi de condition économiques et topographiques locales. Ces conditions locales sont si fortes que, lorsque les nécessités de la défense n'imposèrent plus le groupement celui-ci se maintint néanmoins: en effet, le pays restant fidèle à la polyculture, en quittant le village, on se rapprochait de certains champs, mais on s'éloignait des autres; le village, qui s'était constitué en gardant le contact avec tous les champs cultivés par ses habitants a survécu. Même à l'époque actuelle, malgré les progrès, dans certaines parties du Razès, de la vigne substituée aux autres cultures, malgré la création de grandes routes et de voies ferrées négligeant les anciennes agglomérations, on a préféré les avantages du vieux site, central par rapport au domaine cultivé, à ceux qu'aurait apporté la facilité des communications. Dès lors, le village a conservé sa forme ancienne que rien ne l'invitait à changer.

Certes, la cohésion ne s'est pas maintenue aussi forte qu'à l'origine: le village s'est accру; des maisons ont débordé hors des fossés ou des remparts, d'autres ont été attirées le long des routes; certaines même s'égaillent dans la campagne : c'est le signe de temps nouveaux. Mais si les siècles ont apporté des essais de monoculture et des tentatives de dispersion de l'habitat, ils n'ont pas bouleversé les conditions du peuplement, ni brisé les couronnes des maisons dont les murs gris et vétustes entourent encore les petits villages ronds du Razès.